

Communiqué de presse

9 Avril 2018

Label LNV – Saison 2018/2019

Pour cette nouvelle édition du Label, trente-deux clubs des trois divisions de la Ligue Nationale de Volley (LNV) ont reçu un Label d'une, deux ou trois étoiles.

Il s'agissait de la seconde saison de ce Label « nouvelle formule » avec un nombre de critères plus restreint et la possibilité pour les clubs de présenter à la Commission Label un « Projet Club » centré sur leur environnement, leurs objectifs sportifs et économiques ou encore les actions concrètes mises en place.

Cette année encore, on constate une belle progression des clubs sur leur développement interne, avec un nombre record de clubs sous Label trois étoiles (cinq clubs dont deux nouveaux) et une division LAF où les clubs, comme en LAM, obtiennent au minimum un Label deux étoiles.

Cet outil s'inscrit dans un objectif d'attractivité du secteur professionnel du volley et permet d'orienter le développement du club en matière de marketing, de communication ou encore dans les expériences offertes en jour de match.

Par ailleurs, et pour la première fois, le résultat obtenu par les clubs cette saison leur permettra d'obtenir un bon d'achat à utiliser auprès d'Eurocom, partenaire de la LNV, et fournisseur officiel du Label.

Alain GRIGUER, Président de la LNV : « C'est avec une grande satisfaction que la LNV dévoile aujourd'hui les résultats du Label LNV 2018/2019, qui font apparaître une très grande progression de tous les clubs. Pour la première fois cette saison, grâce à notre collaboration avec Eurocom, les résultats des clubs leur permettront de bénéficier d'une dotation conséquente auprès de notre fournisseur officiel Label. Ces efforts de développement s'inscrivent dans une dynamique devant permettre au Volley Pro de franchir de nouvelles étapes. »

Bernard BELY, Secrétaire Général de la LNV et Président de la Commission Label LNV : « Pour cette 5^{ème} édition du Label, nous sommes heureux de l'implication et des retours de l'ensemble des clubs avec trente-deux dossiers labélisés et un record de clubs labélisés 3 étoiles. Par ailleurs, la Commission Label a souligné la qualité des Projets club qui ont été transmis. Ces derniers montrent toute la volonté et la détermination dont font preuve les clubs afin de tendre vers l'excellence. »

Jean-Luc SCHNEIDER, Directeur d'Eurocom : « Eurocom se félicite de ce partenariat avec la Ligue Nationale de Volley et plus particulièrement de la collaboration que nous avons mise en place sur le Label. Nous sommes heureux de pouvoir soutenir l'ensemble des clubs du Volley professionnel français et de participer à leur développement. Eurocom offrira ainsi la possibilité aux clubs de s'équiper grâce à un large catalogue de produits et de services destinés à les accompagner dans leur structuration. »

La Commission Label LNV est composée du Secrétaire Général de la LNV, qui la préside avec voix consultative. Hormis le président de la Commission, ces membres n'ont aucun lien avec les clubs qui seraient amenés à évoluer au sein d'un championnat géré par la LNV. À ce jour, la Commission comprend Julien BERENGER (Avocat), Virgile CAILLET (Délégué Général de l'Union sport & cycle), Sandrine JALLET-PILLOT (Directrice juridique de la LNR), Cécile MANTEL (Responsable juridique FFHB), Julien MONTEL (Consultant) et Sabine FOUCHER (Représentante du Ministère des sports).

Vous trouverez ci-après la liste des Labels LNV délivrés pour la saison 2018/2019.



LABEL 2 étoiles

-  Béziers
-  Chamalières
-  Evreux
-  Le Cannet
-  Nantes
-  Quimper
-  RC Cannes
-  SF Paris
-  St Raphaël
-  Vandoeuvre-Nancy
-  Venelles

LABEL 3 étoiles

-  Mulhouse



LABEL 2 étoiles

-  Ajaccio
-  Chaumont
-  Nantes Rezé
-  Nice
-  Paris
-  Poitiers
-  Sète
-  Toulouse

LABEL 3 étoiles

-  Montpellier
-  Rennes
-  Tourcoing
-  Tours



LABEL 1 étoile

-  Lyon
-  Plessis-Robinson
-  St Quentin

LABEL 2 étoiles

-  AS Cannes
-  Cambrai
-  Narbonne
-  Orange
-  St Nazaire